

CHAMPIONNAT du LOIRET INDIVIDUEL – GOLF ENTREPRISE
Samedi 26 août 2017 au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier prime sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés A.S. des clubs de Golf Entreprise du Loiret et aux licenciés A.S. avec terrain rattachés à une A.S. Golf Entreprise.

Messieurs :

- | | |
|---|---------------|
| • 1 ^{ère} série : index de 0 à 18,4 | départs blanc |
| • 2 ^{ème} série : index de 18,5 à 35,4 | départs jaune |
| • 3 ^{ème} série : index de 35,5 à 54 | départs jaune |

Dames :

- | | |
|----------------------------------|---------------|
| • Série unique : index de 0 à 54 | départs rouge |
|----------------------------------|---------------|

Index au 21 août 2017. Le Comité s'autorise à modifier les limites des séries en fonction des inscriptions.

FORME DE JEU

STABLEFORD pour toutes les séries.

PRIX

- Les titres de **champions et de championne sont décernés en brut.**
- Classements brut et net.
- Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret avant le 23 août 2017 envoyé à :
GAZELEC ORLEANS Bernard PETIT 9 rue de Chérelle 45150 FEROLLES.

- Non membres de Marcilly : 37 € (dont 6 € pour le Comité)
- Membres Marcilly : 6 €

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée jusqu'au 21 août 2017, à l'adresse suivante :
gazelecorleans@orange.fr

DEPARTS

- Premier départ 9H00.
- Les départs seront disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com, et sur le site de l'AS de Marcilly: www.asmarcilly.com, au plus tard le jeudi 24 août à partir de 18 h.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Michel NEVEU (ou son représentant), Bernard PETIT et un représentant du Golf d'Entreprise choisi parmi les inscrits.